



Association Dayalou passerelle

20 Chemin Mastouloucia

64990 St Pierre d'Irube

Compte rendu d'assemblée générale 2023

organisée le 22 /12 /2023 au siège de l'association

Nombre de membres présents: 3

Nombre de membres représentés: 5

Le quorum de 50% des membres étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Ordre du jour:

- Approbation du rapport moral
- Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos le 31/10/2023
- Affectation du résultat
- Vote sur le budget prévisionnel
- Fixation du montant de la cotisation
- Renouvellement des dirigeants
- Questions diverses

La séance a débuté à 10h30

Est désigné président de séance: BOISSY Bernard.

Est désigné secrétaire de séance: PUJOL Jean-Pierre

Rapport moral

Présenté par Bernard BOISSY (Se référer à la pièce jointe)

Le rapport moral est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Rapport financier

Présenté par: Louise LEMONNIER (trésorière)

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité des présents et représentés.

Affectation du résultat

Les capitaux restant sur le compte courant restent en réserve, pour éventuellement des frais relatifs à l'association, mais aussi pour la prévision de projets potentiels qui pourraient aboutir au cours de cette année 2024.